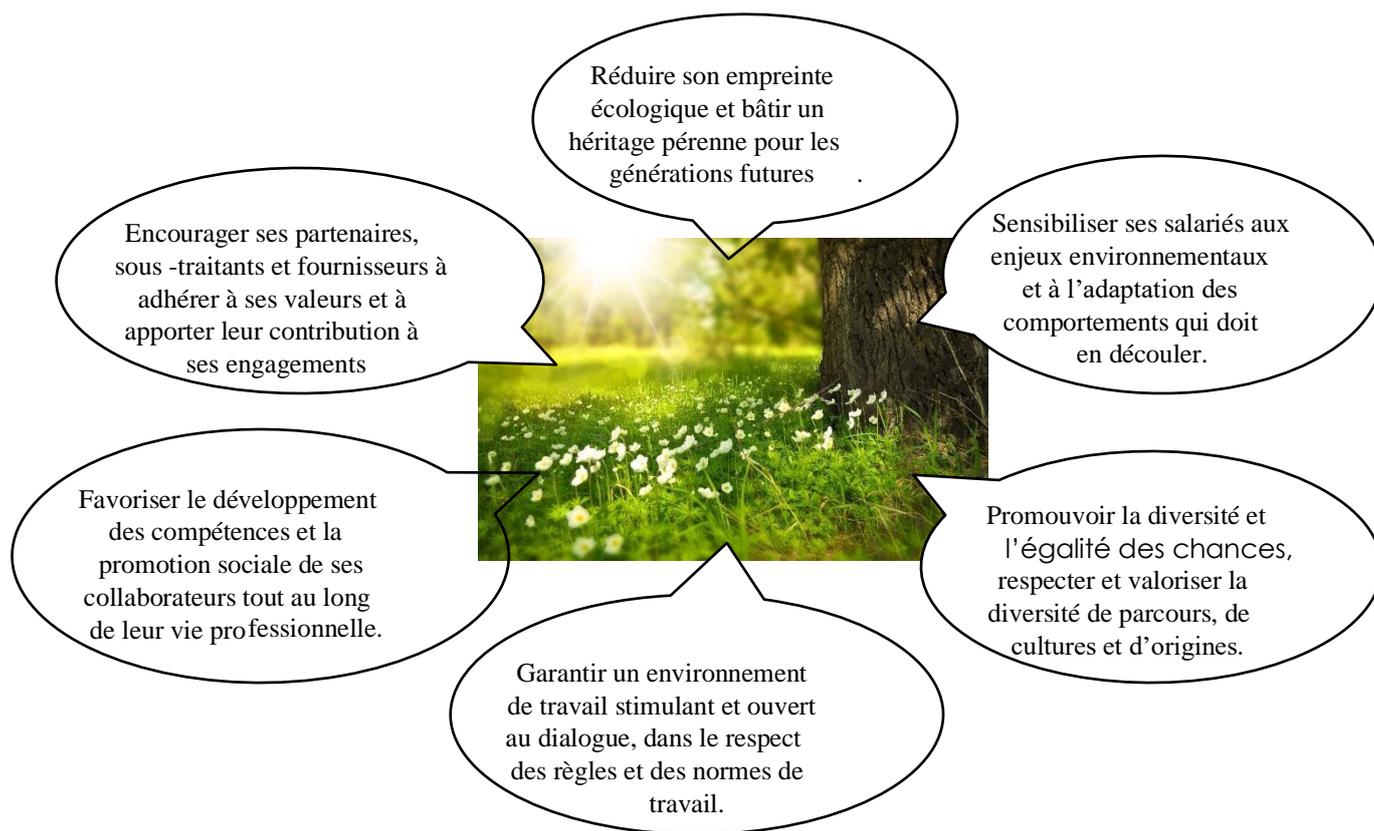


Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)

Afin de répondre aux enjeux environnementaux, sociétaux et éthiques devenus primordiaux dans notre société, EXITIS est engagée dans une démarche de RSE. Envisagée comme un gage de progrès et de pérennité, elle se dessine comme la clé d'une croissance partagée, profitable pour l'entreprise, ses collaborateurs, partenaires, et plus largement la société civile et l'environnement au sein desquels nous évoluons.

Les engagements D'EXITIS sont formalisés par une charte RSE, document de référence définissant les objectifs, principes et rôles de chacun.

Dans le cadre de sa Charte RSE, EXITIS s'engage à :



• **PARTIE 1 : ENVIRONNEMENT**

La société EXITIS est soucieuse de mener une politique environnementale globale volontariste, ce qui se traduit par la mise en place de différents axes d'interventions visant à réduire et maîtriser les impacts de son activité sur l'environnement.

✚ **Gestion et valorisation des déchets**

EXITIS favorise le tri, le recyclage et la valorisation des déchets au sein des bureaux en mettant à la disposition des employés différentes corbeilles et poubelles de tri sélectif : ampoules, piles, papier/carton, capsules de café, ... Une politique de rationalisation des impressions est aussi mise en place, avec un système de réduction du volume de copie, d'une collecte et recyclage de papiers, ainsi qu'une collecte des toners, récupérés et recyclés par le fournisseur.

✚ **Transports et déplacements**

EXITIS est engagée dans une démarche minimisant les déplacements en privilégiant le téléphone et la visioconférence. Lorsqu'ils s'avèrent nécessaires, les salariés réalisent prioritairement leurs déplacements professionnels en train.

✚ **Sensibilisation des collaborateurs, clients et partenaires**

EXITIS montre l'exemple à ses interlocuteurs en incorporant à la signature de l'ensemble de ses collaborateurs la mention « Exitis s'engage pour la protection de l'environnement. N'imprimez ce document que si nécessaire. »

• **PARTIE 2 : LA DIMENSION SOCIALE et SOCIETALE**

EXITIS veille au respect de l'individu et de son entourage. La société s'assure du bon respect du code du travail et est attentive à ce que ses partenaires, fournisseurs et sous-traitants soient en conformité avec les standards sociaux nationaux et internationaux.

Exitis s'engage à créer une ambiance propice à la cohésion de groupe et à favoriser le bien-être de ses salariés au sein de l'entreprise. La société est également partenaire du monde sportif d'Indre et Loire avec le mécénat SPORTS 37.

Tout au long de l'année, Exitis s'engage à :

- Proposer des formations régulières afin d'améliorer leurs compétences et d'en acquérir des nouvelles ;
- Organiser des séminaires afin de favoriser la cohésion de groupe ;
- Respecter les règles du code du travail en termes d'hygiène, santé, sécurité et conditions de travail ;

- Lutter contre toutes les formes de discrimination à l'embauche, à la rémunération et à l'évolution professionnelle de ses salariés.
- Concernant le mécénat sportif, SPORTS 37 redistribue ses fonds à tous les sports et sportifs d'Indre et Loire y compris pour les pratiques sportives des handicapés.

• **PARTIE 3 : ETHIQUES ET FOURNISSEURS**

Dimension importante aux yeux d'EXITIS, le respect de l'éthique, qu'elle soit sociale envers ses collaborateurs, comme envers le choix réfléchi de ses fournisseurs.

✚ **Ethique**

Dans un environnement en constante mutation, nous avons formalisé les principes éthiques que nous souhaitons voir appliquer par les collaborateurs d'EXITIS.

Ces principes décrivent le niveau d'exigence attendu de chaque collaborateur et responsable EXITIS durant son parcours professionnel chez EXITIS :

- Dans ses relations avec les clients et les fournisseurs ;
- Dans ses relations avec ses collègues ;
- Dans son comportement concernant la défense des intérêts de l'entreprise.

✚ **Fournisseurs**

EXITIS a choisi des fournisseurs : imprimeurs, fournitures de bureau, ... qui s'impliquent dans une politique RSE.

En effet, Exitis favorise les fournisseurs qui respectent un ensemble de valeurs fondamentales et de normes de travail et qui contribuent à :

- Recycler les produits usagés ;
- Economiser les cartons grâce aux livraisons sans emballage supplémentaire.

Par ailleurs, Exitis mutualise ses commandes afin de limiter le nombre de livraisons et par conséquent le nombre de déplacements